HAUTES Alpes

LE MAG #72 *Octobre // Décembre 2023*

Dossier / P. 11
Hautes-Alpes Énergies : les énergies renouvelables boostent le département

Hauts talents / P. 18
Théâtre : une nouvelle voix pour Chaudun

À vos côtés / P. 20
Plateformes GPS : le Département balise le terrain

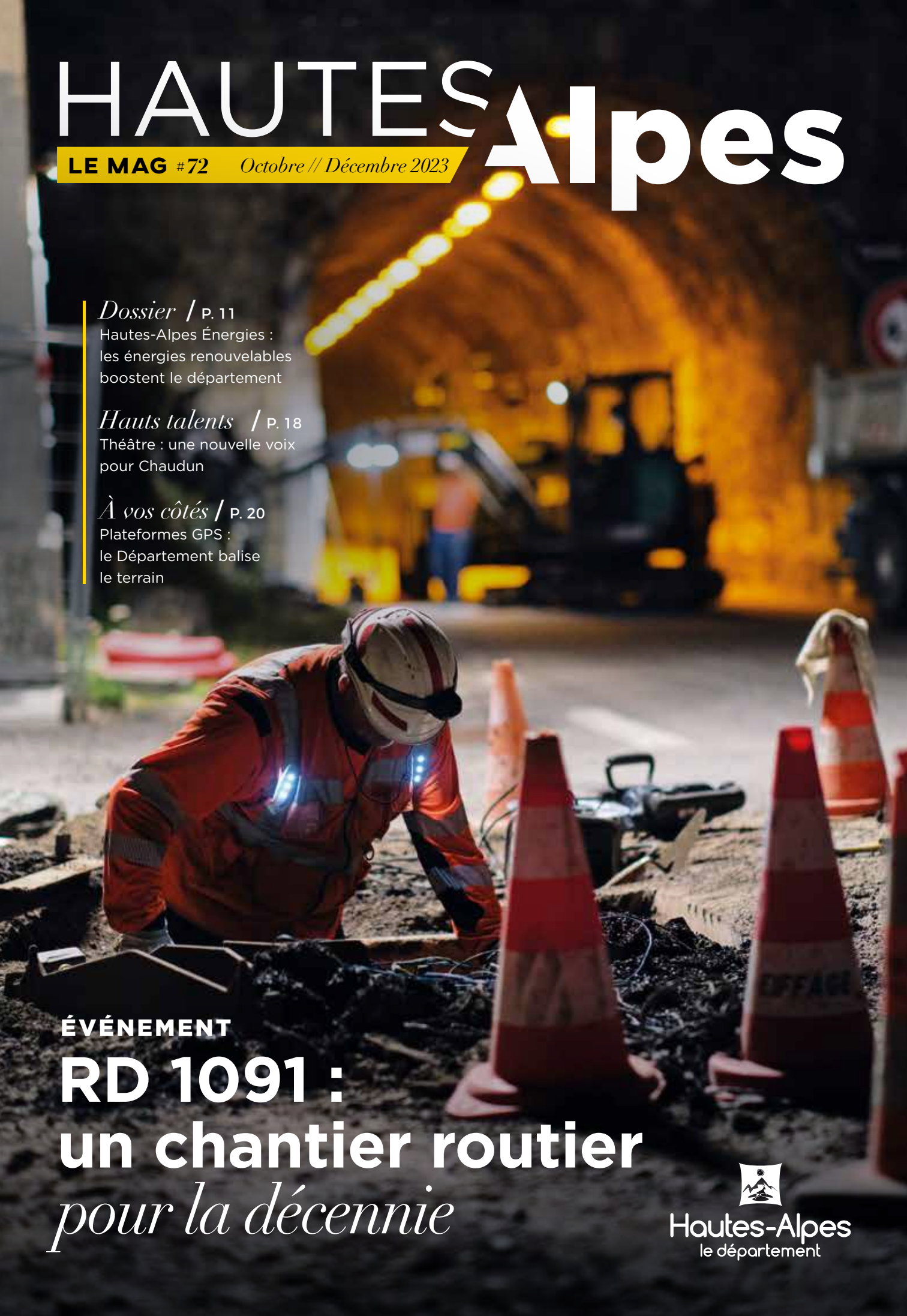

ÉVÉNEMENT

RD 1091 : un chantier routier *pour la décennie*

Hautes-Alpes
le département

TEMPS FORTS

5 juillet

Comme chaque année, le Département et le Dauphiné Libéré mettent à l'honneur le sport sous toutes ses formes et les athlètes haut-alpins à l'occasion des Trophées sportifs. Yannick Roche, en sport automobile, a remporté le trophée cette année. Il est suivi sur le podium d'Emy Charbonnier et de Robin Emig.

14 juillet

La Ville de Briançon inaugure son tout nouveau mur d'escalade à l'occasion du Mondial de la discipline. Un équipement qui a bénéficié du soutien financier du Département et qui s'inscrit pleinement dans la dynamique « Terre de Jeux » des Hautes-Alpes puisque Briançon est centre de préparation aux Jeux de Paris-2024.

1er août

Après Serres et Garde-Colombe, labellisées en 2019, Orpierre et Rosans manifestent leur intérêt pour le label « Petites Cités de Caractère ». Une démarche et un label qui permettent de mettre en valeur ces villages, tout en préservant leur identité patrimoniale remarquable.

SOMMAIRE

4
Plein cadre
Vallée du Champsaur sous une mer de nuages

6
Événement
RD 1091, un chantier routier pour la décennie

8
Actualités
Semaine des droits de l'enfant : une voix pour l'enfance

Collèges : pas de vacances pour les travaux

4e régiment de chasseurs de Gap : un 40e anniversaire avec les Haut-Alpins

Démarrage des travaux autour du col du Noyer

10
En travaux

11
Dossier
Hautes-Alpes Énergies : les énergies renouvelables boostent le département

16
Entretien
Éric Giovale, fertiliseur sans frontières

ÉDITO

Jean-Marie Bernard
Président du Département

Les Hautes-Alpes tournées vers l'avenir, vers la transition énergétique, vers la décarbonation et la lutte contre le réchauffement climatique. C'est ce qui vous est présenté dans ce nouveau numéro du magazine départemental et qui est proposé aux Haut-Alpins avec la création de la Sem Hautes-Alpes Énergies, qui entre en fonction cet automne. Une société d'économie mixte, qui fédère les compétences des acteurs publics, à commencer par le Département, mais aussi des partenaires privés, pour accélérer la production d'énergies renouvelables dans les Hautes-Alpes grâce au développement de projets conçus localement, et donc respectueux de notre environnement comme de nos paysages.
Une société d'économie mixte où de nombreux projets voient le jour. Elle pourra ainsi être à l'écoute et aux côtés des communes de notre territoire. Les projets seront développés par des Haut-Alpins et bénéficieront à des Haut-Alpins.
C'est important en cette période où de nombreux maires sont sans arrêt sollicités par tant d'acteurs extérieurs à notre territoire, voire étrangers.
Il est essentiel à mes yeux que la production haut-alpine bénéficie avant tout aux Hautes-Alpes.
Après un été digne de ce nom, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente arrière-saison, qui nous permettra à coup sûr de préparer un nouvel hiver, que je vous souhaite inoubliable.

18
Hauts talents
Théâtre : une nouvelle voix pour Chaudun

Thibault Laurent, la fine lame de la coutellerie

20
À vos côtés
Plateformes GPS : le Département balise le terrain

Cedra : en avant la musique !

22
Cantons
Briançon 1

La télécabine du Pontillas modernisée

Franck Prigent, porte-étendard de l'escalade

24
Tout à loisirs
Brame du cerf : l'appel du roi de la forêt

26
Causes communes

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :
Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC

À la une : Photo © Jean-Luc Armand

VALLÉE DU CHAMPSAUR
sous une mer de nuages

À partir de l'automne, des conditions météorologiques particulières entrainent parfois la création d'une mer de nuages qui enveloppe la vallée du Champsaur au crépuscule ou à l'aube, la dissimulant aux regards et mettant en valeur les cimes ourlées de soleil et les mélèzes flamboyants sous la lumière.

© : Bertrand Bodin

© J.-Jean-Luc Armand

Travaux nocturnes dans le tunnel des Ardoisières, l'un des chantiers de la RD 1091.

SÉCURISATION

RD 1091 : UN CHANTIER ROUTIER *pour la décennie*

Le Département a engagé des travaux de grande ampleur sur cet axe routier situé en haute montagne, où les conditions météorologiques sont extrêmes et mettent les infrastructures à rude épreuve. Les principaux chantiers concernent la galerie de la Marionnaise ainsi que les tunnels des Ardoisières et du Grand Clôt.

Sécuriser le réseau routier haut-alpin contre les risques liés aux conditions météorologiques spécifiques à la haute montagne, comme les chutes de blocs ou les avalanches, est une préoccupation constante du Département. Le vaste et long programme de travaux engagé sur la RD 1091 en est l'illustration. Afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de ses infrastructures, plusieurs chantiers de grande ampleur concernent cet axe routier.

Située à une altitude culminant au col du Lautaret, à 2 058 mètres, la route est soumise à ces conditions extrêmes,

qui rendent les chantiers délicats. Le calendrier du projet et son ampleur sont tels que le Département a décidé de déléguer à un même groupement d'entreprises l'analyse, la conception et la réalisation des travaux. L'État et la Région ont accompagné financièrement la première tranche des travaux. Le Département sollicitera ses partenaires pour cofinancer les suivantes.

Ce projet fait suite à l'étude globale menée entre 2018 et 2019 sur l'ensemble de cet axe routier haut-alpin après le glissement de terrain qui avait affecté ce tronçon en 2015. L'étude a classé 51 % de cette route en « vulnérabilité forte à très forte ». Les réponses à apporter afin d'anticiper d'autres éventuels incidents ont été listées, avec un programme échelonné sur vingt ans. Les risques, les solutions techniques mais aussi les impacts environnementaux, économiques et touristiques des travaux ont été minutieusement analysés et évalués.

Le Département a identifié 28 actions à mener et a programmé les chantiers les plus urgents.

Deux ans de travaux pour la Marionnaise

La galerie de la Marionnaise est le chantier majeur de la RD 1091, parmi les plus pressants et les plus délicats, étant donné l'emplacement de l'ouvrage, à une haute altitude. Il est de plus situé dans le périmètre du parc des Écrins, sur un site emblématique qui a nécessité de prendre en compte l'environnement, de réaliser des inventaires de la faune et de la flore et de prévoir l'intégration de l'équipement au paysage.

La galerie va être consolidée, afin de la prémunir d'un effondrement. La toiture et les poteaux qui la soutiennent vont être partiellement démolis.

Elle sera entièrement fermée et prolongée côté col, afin de ne plus être envahie par la neige. Le chantier doit durer deux ans et sera organisé pour maintenir la circulation des véhicules, notamment durant l'été, période très fréquentée par les touristes. Les travaux démarreront au printemps 2024.

Deuxième gros chantier sur cet axe routier, la mise aux normes de sécurité des tunnels des Ardoisières et du Grand Clôt. D'une longueur supérieure à 300 mètres, ils sont tous deux soumis à la réglementation établie après l'accident du tunnel du Mont-Blanc imposant des normes très strictes. Les travaux entamés au printemps se poursuivent cet automne, durant la nuit, et vont durer entre quatre et cinq mois. L'objectif est d'améliorer la visibilité et d'accélérer l'alerte et les secours en cas d'accident. Ils prévoient la réouverture de niches de sécurité et de nouveaux accès aux postes d'appel d'urgence, des réparations de maçonnerie, la création de zones de stationnement pour les secours à l'entrée, la pose d'un éclairage renforcé par Leds sur les bas-côtés pour sécuriser les cyclistes, etc.

Située à 6 kilomètres de la limite avec l'Isère et en fond de vallée, la portion de la RD 1091 traversant la combe de Malaval est soumise à un fort risque de chute de blocs. Des merlons pare-blocs vont être installés sur 400 mètres, pour stabiliser la paroi et arrêter les blocs. Le chantier sera terminé au printemps 2024.

D'autres travaux sont programmés, parmi lesquels la poursuite de la création de la bande cyclable en direction du col du Lautaret. La galerie de la Marionnaise intégrera aussi une bande réservée aux vélos. ■

Parole d'élu

Marcel Cannat,
vice-président, en charge des routes

« Les chantiers de la RD 1091 vont sécuriser l'ensemble de cet axe stratégique reliant les Hautes-Alpes à l'Isère. Ils représentent pour le Département un effort financier très important qui a été intégré à notre plan pluriannuel d'investissement. Notre objectif est d'obtenir le niveau de vulnérabilité le plus faible possible sur notre réseau routier. »

RD 1091

57 MILLIONS D'EUROS
de travaux sur 10 ans

GALERIE DE LA MARIONNAISE
27 MILLIONS D'EUROS

AUTRE CHANTIERS
30 MILLIONS D'EUROS

DONT LES TUNNELS DES ARDOISIÈRES ET DU GRAND CLÔT
1,8 MILLION D'EUROS

LA COMBE DE MALAVAL
1,5 MILLION D'EUROS

SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT

UNE VOIX *pour l'enfance*

Pilote de la protection de l'enfance, le Département organise diverses journées d'animation et de rencontre autour de plusieurs thèmes liés aux droits de l'enfant. Au programme, du 20 au 23 novembre, expositions, ciné-débats, spectacles, conférences, etc.

Du 20 au 23 novembre, le Département organise des journées dédiées aux droits de l'enfant. Ses services se sont associés à de nombreux partenaires, mais également aux enfants eux-mêmes, pour proposer des rencontres et des animations destinées aux professionnels, au grand public et aux enfants. Programmées à l'hôtel du Département ainsi qu'en plusieurs autres points des Hautes-Alpes, elles coïncident avec l'anniversaire de la signature de la Convention des droits de l'enfant, le 20 novembre 1989.
Par son ampleur et sa durée, cette semaine marque la volonté du Département d'affirmer sa position

COLLÈGES

PAS DE VACANCES *pour les travaux*

Nouvelle tranche de travaux au collège de Laragne-Montéglin.

Le Département profite de l'été pour intervenir dans les collèges haut-alpins. Le chantier de celui de Laragne-Montéglin se poursuit jusqu'à l'été 2024 avec les travaux dans le bâtiment Céüse. La phase suivante verra la démolition du bâtiment Bure. Le collège de Guillestre a été mis en conformité pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap : nouvelles rampes d'accès extérieures, éclairage renforcé, sanitaires mis aux normes, etc.
Le corps de chauffe de la chaudière du collège de la Bâtie-Neuve a bénéficié d'une réparation. Celle du collège de Veynes a également subi de gros travaux de maintenance. À Gap, les toitures des tours du collège Mauzan ont été rénovées, tout comme les écoulements de la toiture-terrasse du collège de Fontreyne.

de chef de file de la protection de l'enfance, et de renforcer son partenariat avec les associations mobilisées pour la défense des enfants en danger. Dans les Hautes-Alpes, 600 enfants font l'objet d'une mesure d'aide sociale à l'enfance.

Les enfants face à la dérive extrémiste

Une conférence annuelle réunira les professionnels de la protection de l'enfance et leurs partenaires. De nombreuses autres animations sont prévues : expositions, conférences, ciné-débats, spectacles et ateliers se succèderont sur des thèmes comme la lutte contre la prostitution des mineurs, le développement du tout-petit à l'ère numérique ou encore l'évolution du recueil de la parole des enfants avec les Archives départementales.
La soirée-débat de clôture sera consacrée à la protection des enfants face à la dérive extrémiste. Elle se tiendra en présence de Latifa Ibn Ziaten, dont ce sera la première visite dans les Hautes-Alpes. Elle préside Imad, association pour la jeunesse et la paix qui porte le nom de son fils, parachutiste de l'armée française assassiné par Mohamed Merah, lors des attentats de Toulouse. ■

Le programme complet est à retrouver sur le site du Département :
www.hautes-alpes.fr

4E RÉGIMENT DE CHASSEURS DE GAP

UN 40E ANNIVERSAIRE *avec les Haut-Alpins*

Le 4e régiment de chasseurs (4e RCh) s'est installé dans le quartier Guillaume, à Gap, il y a exactement quarante ans. Il a commémoré cet anniversaire en juillet, profitant de l'occasion pour faire revenir les anciens qui ont servi dans ses rangs et accueillir les Haut-Alpins lors de journées portes ouvertes. Le Cadre noir de Saumur, dont le chef, le colonel Thibaud Valette, est un ancien du 4e RCh, était l'invité d'honneur de cet anniversaire.
Le programme a illustré l'esprit de corps du 4e RCh, engagé en permanence dans des missions de renseignement ou de combat blindé à travers le monde. Les bâtiments ont bénéficié d'un vaste chantier de rénovation énergétique pour un montant total de 17,7 millions d'euros, pérennisant ainsi la présence des 1 300 personnes basées à Gap.

GRANDS COLS

DÉMARRAGE DES TRAVAUX *autour du col du Noyer*

Programmés dans le cadre du projet « Grands cols » du Département, les travaux d'aménagement du col du Noyer démarrent cet automne. Ils ont été légèrement retardés par la présence d'Eryngium spinalba, plante protégée identifiée à l'occasion de l'inventaire de la flore. Celle-ci a fait l'objet de mesures de protection avant le premier coup de pioche. Les travaux seront finalisés au printemps 2024.
La zone de stationnement et les alentours du col vont être réaménagés pour protéger ce site naturel sensible, classé Natura 2000, très fréquenté. Plusieurs sentiers seront créés notamment en direction du col de la Saume et du GR 93. L'un d'entre eux sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Une table d'orientation en 3D, innovante, sera mise en place pour admirer le panorama.

En travaux

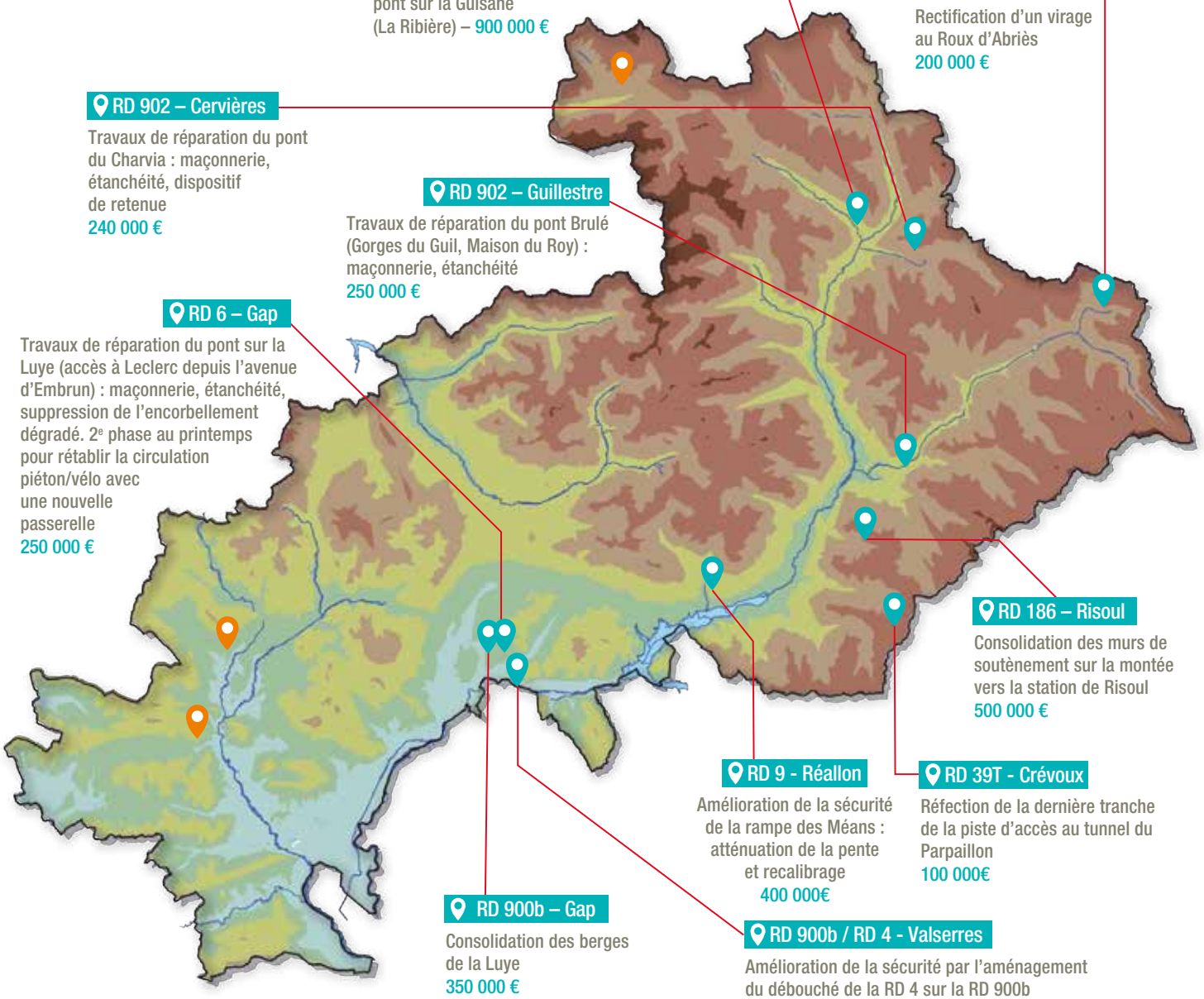

RD 402 – Briançon
Construction d'un nouveau pont sur la Guisane (La Ribière) – 900 000 €

RD 441 – Abriès-Ristolas
Rectification d'un virage au Roux d'Abriès
200 000 €

RD 902 – Cervières
Travaux de réparation du pont du Charvia : maçonnerie, étanchéité, dispositif de retenue
240 000 €

RD 902 – Guillestre
Travaux de réparation du pont Brulé (Gorges du Guil, Maison du Roy) : maçonnerie, étanchéité
250 000 €

RD 6 – Gap
Travaux de réparation du pont sur la Luye (accès à Leclerc depuis l'avenue d'Embrun) : maçonnerie, étanchéité, suppression de l'encorbellement dégradé. 2e phase au printemps pour rétablir la circulation piéton/vélo avec une nouvelle passerelle
250 000 €

RD 186 – Risoul
Consolidation des murs de soutènement sur la montée vers la station de Risoul
500 000 €

RD 9 - Réallon
Amélioration de la sécurité de la rampe des Méans : atténuation de la pente et recalibrage
400 000€

RD 39T - Crévoux
Réfection de la dernière tranche de la piste d'accès au tunnel du Parpaillon
100 000€

RD 900b – Gap
Consolidation des berges de la Luye
350 000 €

RD 900b / RD 4 - Valserres
Amélioration de la sécurité par l'aménagement du débouché de la RD 4 sur la RD 900b
100 000 €

Mais aussi...

Modernisation de la RD 1075

Serres, modernisation du pont de Pierre – 1 800 000 €

Saint-Julien-en-B., La Faurie, Aspres-sur-B., consolidation des berges du Buëch – 930 000 €

Modernisation de la RD1091

RD 1091 – La Grave, Villard d'Arène, travaux d'équipement de sécurité des tunnels des Ardoisières et du Grand Clot – 2 000 000 €

RD 1091 – La Grave, construction d'un merlon de protection, (Malaval)
1 700 000 €

Retrouvez l'ensemble des travaux sur www.hautes-alpes.fr

HAUTES-ALPES ÉNERGIES

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES *boostent le département*

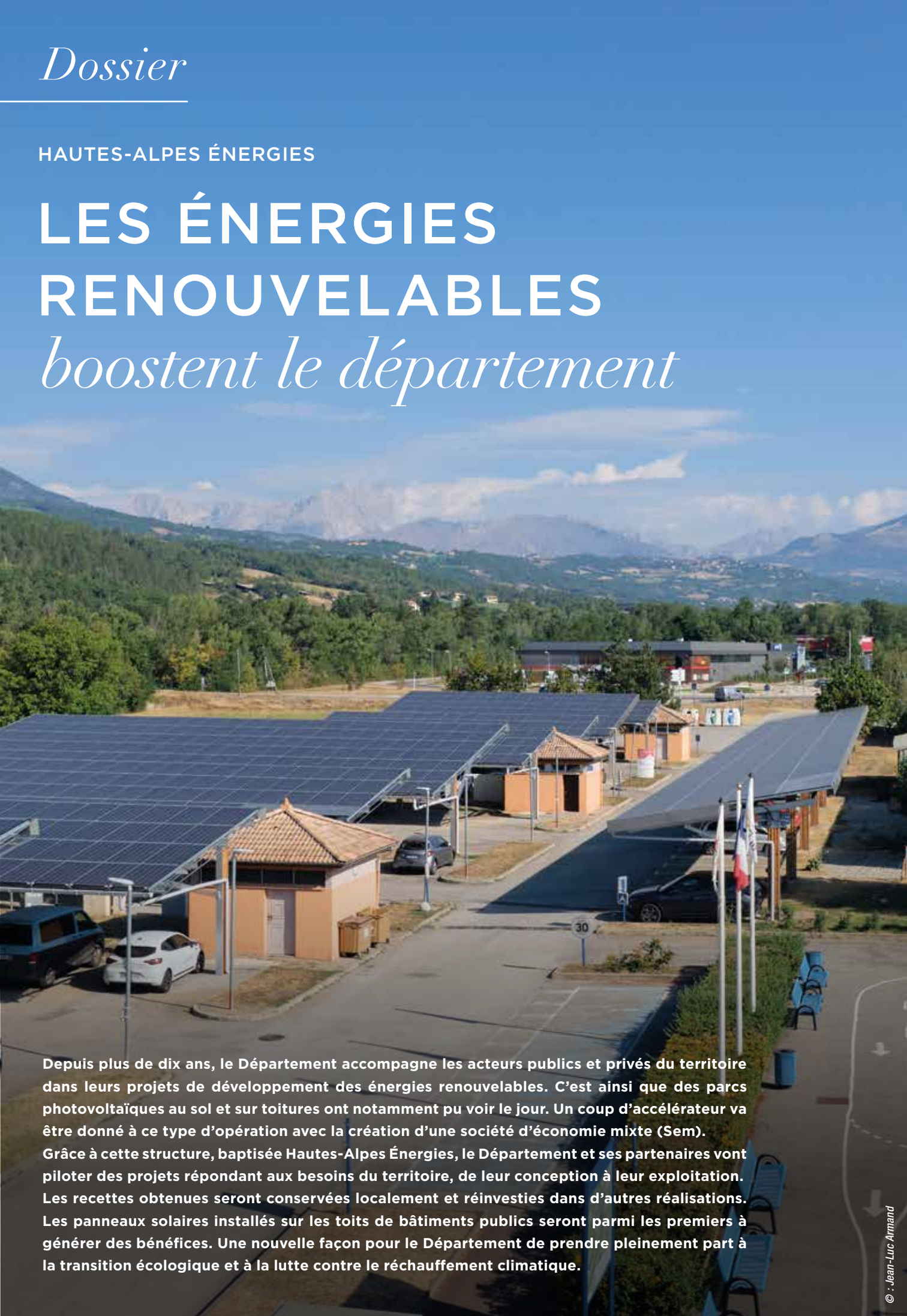

Depuis plus de dix ans, le Département accompagne les acteurs publics et privés du territoire dans leurs projets de développement des énergies renouvelables. C'est ainsi que des parcs photovoltaïques au sol et sur toitures ont notamment pu voir le jour. Un coup d'accélérateur va être donné à ce type d'opération avec la création d'une société d'économie mixte (Sem). Grâce à cette structure, baptisée Hautes-Alpes Énergies, le Département et ses partenaires vont piloter des projets répondant aux besoins du territoire, de leur conception à leur exploitation. Les recettes obtenues seront conservées localement et réinvesties dans d'autres réalisations. Les panneaux solaires installés sur les toits de bâtiments publics seront parmi les premiers à générer des bénéfices. Une nouvelle façon pour le Département de prendre pleinement part à la transition écologique et à la lutte contre le réchauffement climatique.

© : Jean-Luc Armand

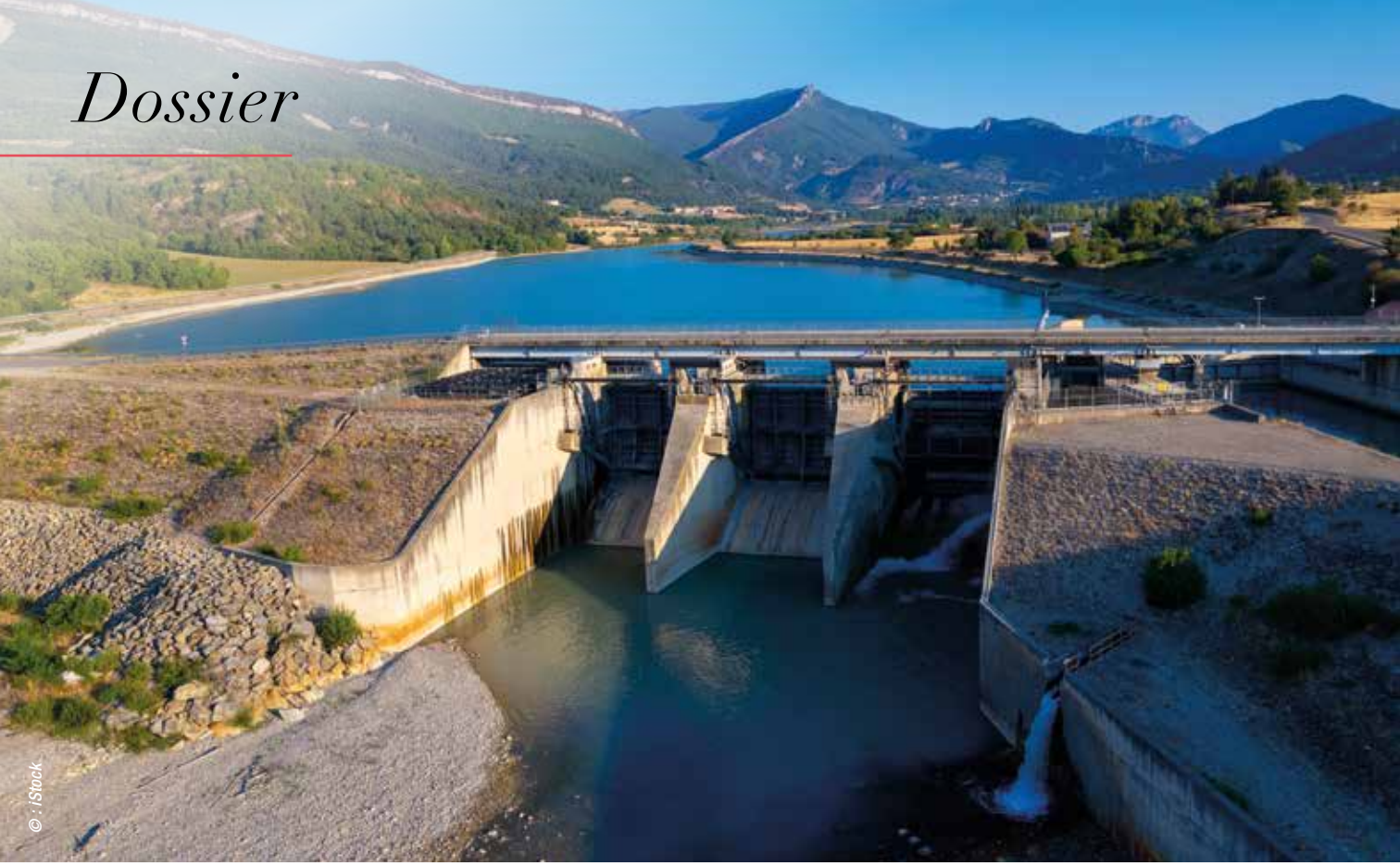

© : iStock

Les Hautes-Alpes ont un potentiel hydroélectrique que le Département souhaite exploiter.

D'ACCOMPAGNATEUR À MENEUR DE PROJET

LE DÉPARTEMENT *reprend les rênes*

En créant la société Hautes-Alpes Énergies, le Département met à disposition des collectivités et des entreprises un outil conçu pour les aider à produire de l'électricité grâce aux énergies renouvelables. Et faire ainsi profiter le territoire de leurs bénéfices.

Les projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables se multiplient dans les Hautes-Alpes. Ils étaient jusqu'à présent majoritairement menés par des entreprises privées. Une réalité que le Département compte bien changer grâce à la société d'économie mixte (Sem) qu'il a créée. Baptisée Hautes-Alpes Énergies, elle a été officiellement actée par une délibération du conseil départemental adoptée le 20 juin dernier. Elle devrait être opérationnelle dès la fin de l'année.

Le principe de cette structure est aussi simple que concret : plutôt que de mettre leurs projets entre les mains du privé, les collectivités et les entreprises locales pourront à l'avenir la solliciter directement. Elle les accompagnera dans toutes leurs démarches et étapes de réalisation. La Sem pourra en plus porter tout ou partie des investissements en son nom.

Évoluer vers une gestion plus autonome

L'idée de monter cette Sem a mûri au sein du Département dès le début des années 2010, lorsque l'institution a été à l'origine de la création du parc solaire au sol sur l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch, selon un portage à l'époque 100 % privé. Après cette première expérience, il a souhaité évoluer vers une gestion plus autonome. Une équipe a été

3 QUESTIONS À…

JEAN-MARIE BERNARD,
président du Département

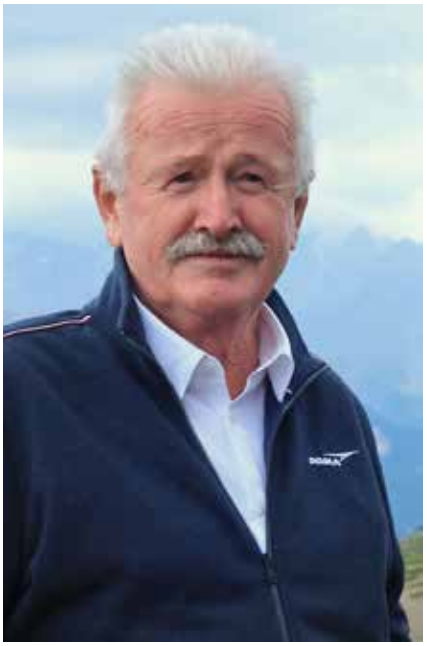

Mag Hautes-Alpes : pourquoi cette société d'économie mixte est-elle indispensable pour les Hautes-Alpes ?

Jean-Marie Bernard : pour remplir nos objectifs – ambitieux - en matière de développement de la production d'énergies renouvelables. Les Hautes-Alpes ont un rôle important à jouer dans le plan de diversification de nos énergies parce qu'elles ont un potentiel de production conséquent, notamment du fait de l'ensoleillement de notre territoire. Et donc un rôle important dans la transition énergétique.

Qu'est-ce que cette structure va réellement changer pour le Département ?

La Sem Hautes-Alpes Énergies va permettre de faire des investissements importants dans les Hautes-Alpes, d'accompagner les collectivités dans la production d'énergies renouvelables et de garder le fruit de ces investissements localement. Elle vise aussi, au-delà du seul critère de rentabilité économique, à porter des projets acceptés par les Haut-Alpins et utiles au territoire.

Pourquoi avoir fait le choix d'ouvrir la Sem à un grand nombre d'associés ?

Je suis très attaché à l'idée de partager le savoir-faire que le Département a acquis au cours des dernières années en matière de production d'énergies renouvelables et de le mettre à la disposition de tous les Haut-Alpins. Territoire d'énergie, la CCI, la chambre d'agriculture, l'Association pour le conseil des entreprises du BTP, EDSB, etc., sont autant de partenaires et acteurs locaux avec qui nous souhaitons partager cette aventure. On peut ajouter la Caisse des dépôts et des banques locales. Nous estimons aujourd'hui notre capacité d'investissement à 60 millions d'euros dans les 10 ans à venir.

dédiée à l'accompagnement des collectivités dans le développement de projets de cette nature et plus globalement autour des énergies renouvelables.
L'un des plus emblématiques à s'être concrétisé jusqu'à présent est l'installation de panneaux solaires sur les toitures des trois aérodromes départementaux et la création d'ombrières photovoltaïques sur leurs parkings, *via* un partenariat public/privé. ■

Des ombrières photovoltaïques sur les parkings

L'un des premiers projets qui devraient être menés par Hautes-Alpes Énergies est l'équipement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments appartenant au Département (hôtel du Département, site Saint-Louis, Maisons de solidarité, collèges, etc.).Des études ont déjà permis d'identifier les plus propices au regard de leur ensoleillement, leur orientation et leur structure (le toit doit être suffisamment solide pour supporter cette charge supplémentaire). Autre dossier bien avancé : la création d'ombrières photovoltaïques sur les parkings du site Saint-Louis et de l'Agence routière départementale (ARD), à Gap.

PARTENAIRES ET UTILISATEURS

UN PROJET PUBLIC *et partenarial*

La nouvelle structure emporte l'adhésion. Les partenaires expliquent pourquoi ils se sont engagés à ses côtés pour aboutir à l'émergence de cette société d'économie mixte et analysent ce qu'elle va apporter au territoire et à ses habitants.

Le Département n'a pas travaillé seul à l'élaboration de cette Sem. Il s'est entouré de différents partenaires dès les prémices du projet et, notamment, pour la sphère publique, de Territoire d'énergie 05 (ex-SyME 05), de la chambre de commerce et d'industrie et de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes. La société Hautes-Alpes Énergies reste majoritairement publique, et le Département en est l'actionnaire de référence. Côté privé, on retrouve la Caisse des dépôts et consignations et d'autres partenaires ancrés sur le territoire : Énergie Développement Service du Briançonnais, l'Association pour le conseil des entreprises du BTP 05, et des banques privées. Chaque partenaire a abondé à son capital qui s'élève à près de 3,6 millions d'euros. Une somme provisionnée par 70 % de financements publics, dont 1,185 million d'euros du Département, pour initier les premiers projets. À terme, les recettes générées couvriront les charges fixes et d'exploitation, et permettront de lancer de nouvelles opérations.

Frédéric Cavallino,
président de la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes

« Par son engagement au sein de Hautes-Alpes Énergies, la CCI des Hautes-Alpes confirme son positionnement en faveur du développement d'opérations de production et de distribution d'énergies renouvelables. Il est essentiel de créer une production énergétique plus respectueuse des ressources naturelles, locale, vertueuse, et en harmonie avec le territoire. »

Dominique Truc,
maire de Montbrand

« Nous avons déjà plusieurs projets à soumettre à la Sem. Nous sommes très contents qu'elle se fasse et que Territoire d'énergie soit aussi dans la boucle. Sans cela, nous aurions divisé nos forces. Monter des projets avec de l'argent public fédère beaucoup plus les habitants, qui seront davantage consultés. »

Alexis Rouque,
directeur régional de la Banque des Territoires en Paca

« Notre participation dans Hautes-Alpes Énergies s'inscrit pleinement dans la stratégie de la Banque des Territoires d'accompagner latransition énergétique et écologique, dont le développement des énergies renouvelables est un pilier essentiel. Nous sommes fiers de participer à cette aventure. Des structures comme celles-ci permettront de se rapprocher de l'objectif de 40 % de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 (conformément à la loi du 17 août 2015) contre 20 % aujourd'hui. »

Éric Lions,
président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

« Des agriculteurs sont quotidiennement sollicités par des opérateurs privés pour lancer des projets d'énergies renouvelables sur leur exploitation. Hautes-Alpes Énergies va nous permettre de nous positionner également et de les accompagner. C'est un bon moyen pour eux de dégager un complément de revenu et d'entretenir leurs bâtiments. »

Jean-Claude Dou,
président de Territoire d'énergie

« Territoire d'énergie est engagé dans la transition écologique via la rénovation de bâtiments publics, le pilotage de l'énergie, en produisant localement l'essentiel de notre consommation et en renforçant les réseaux électriques.
Avec le Département, nous mettons en place des politiques publiques ambitieuses. »

4 ÉTAPES POUR FINALISER UN PROJET*

***La procédure présentée est standard ; d'autres formules sont possibles.**

1 CANDIDATURE

Une collectivité ou un agriculteur porte un projet de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable et souhaite le confier à Hautes-Alpes Énergies.

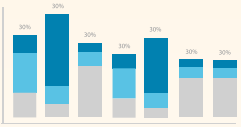

2 ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET DE RENTABILITÉ

IT 05, l'équipe d'ingénierie territoriale du Département, ou Territoire d'énergie, réalise l'étude.

3 VALIDATION

En fonction des résultats, Hautes-Alpes Énergies valide ou non le projet.

4 RÉALISATION

Hautes-Alpes Énergies le développe en nom propre en assurant l'investissement et l'exploitation et récupère l'intégralité des dividendes. Ou bien elle le développe en créant une société de projet avec une structure privée qui la cofinance et aura la possibilité de la coexploiter et donc de partager les dividendes.

LES PROJETS EN COURS DANS LES HAUTES-ALPES

PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

- Installation de panneaux sur les toitures des bâtiments appartenant au Département ou des exploitations agricoles
- Aménagement d'ombrières sur des parkings de sites appartenant au Département

PROJETS DE MÉTHANISATION

Traitement des boues de stations d'épuration

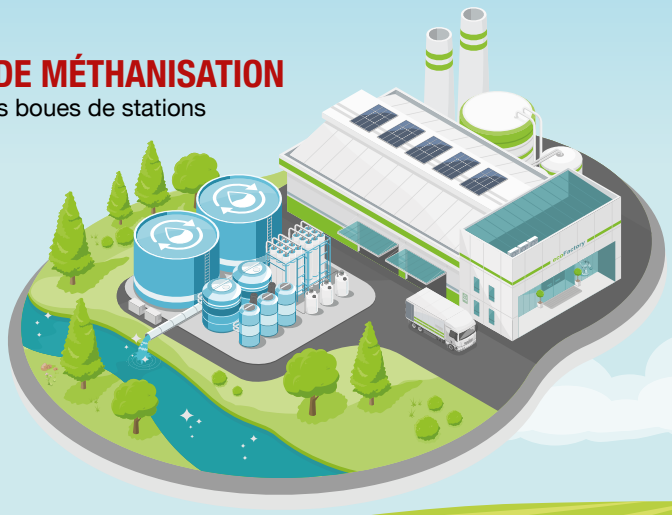

PROJETS D'HYDROÉLECTRICITÉ

Construction de microcentrales

© : Jean-Luc Armand

ÉRIC GIOVALE

FERTILISEUR *sans frontières*

OvinAlp, l'entreprise qu'a fondée Éric Giovale en 1988 à Ribiers (Val Buëch-Méouge), produit des solutions naturelles de fertilisation, conçues à partir de fumier de mouton des Alpes. Un savoir-faire familial transmis depuis trois générations, qui a déjà conquis l'Europe et au-delà.

Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de valoriser le « migon », le fumier de mouton des Alpes ?

Mes racines paysannes et l'activité de mon père. Il transportait ce fumier depuis les Alpes jusqu'aux agriculteurs du sud de la France, qui l'utilisaient notamment pour fertiliser leurs vignes ou leurs champs de fleurs et de légumes. Lorsque j'ai imaginé OvinAlp, j'ai pensé notre activité autour de cette matière et de notre territoire en mettant au point un procédé unique pour

Avec ses deux fils, Éric Giovale veut développer l'activité de l'entreprise au-delà des frontières européennes.

la maturation du migon et sa granulation en bouchons.

Pourquoi ce fumier est-il aussi bon pour les cultures ?

Parce que la déjection du mouton est naturellement riche d'une grande biodiversité bactérienne. Mélangé avec d'autres matières organiques comme la pulpe d'olive et de raisin séché, il devient un principe actif biostimulant aux nombreuses qualités agronomiques. Une analyse menée par le Muséum national d'histoire naturelle de Paris sur notre principe actif « OV » a confirmé la présence de plus de 370 espèces de champignons et de 230 espèces de bactéries. Grâce à elles, nos fertilisants améliorent la santé des sols cultivés et les aident à se régénérer. Ils favorisent une meilleure nutrition des plantes et permettent même de réduire l'utilisation de produits chimiques et donc notre empreinte environnementale.

Où allez-vous chercher cette matière première ?

Nous nous fournissons auprès d'élevages extensifs, c'est-à-dire où la densité d'animaux à l'hectare est faible et où ils passent du temps à l'extérieur, labellisés IGP Agneau de Sisteron. Si certains éleveurs réutilisent une partie de leur fumier sur leur exploitation, ce n'est pas le cas de tous. Nous leur rachetons, ce qui leur permet de dégager une source de revenus supplémentaire. Et quand nous le récupérons, nous nous occupons de la prestation de nettoyage des bergeries, ce qui les soulage de la gestion de cette tâche.

> Travailler en famille assure encore plus de pouvoir s'appuyer sur de vrais piliers.

À qui vendez-vous vos fertilisants ?

À des coopératives de distribution et des négoces agricoles, mais nos clients finaux sont des viticulteurs, des maraîchers, des arboriculteurs, des céréaliers, des jardiniers… Nous écoulons chaque année 55 000 tonnes d'engrais organiques et 400 000 litres de biostimulants. Nous réalisons un chiffre d'affaires qui dépasse les 30 millions d'euros pour le groupe. Nous vendons évidemment en France et nous exportons également en Europe. Actuellement, en Italie, Espagne, Royaume-Uni, Benelux, Pologne, Slovaquie…

Et au-delà des frontières européennes, aussi, dans le futur ?

Avec mes fils, Mathieu et Bastien, nous ambitionnons en effet d'implanter notre savoir-faire à l'extérieur des frontières européennes. Il ne s'agira pas alors d'exporter nos fertilisants, mais de produire des principes actifs naturels sur d'autres continents, adaptés à la biodiversité locale. La matière première ne serait donc pas le fumier de mouton des Alpes, mais des fumiers sourcés sur place auprès d'élevages locaux. Les pays que nous ciblons sont le Brésil et le Vietnam, à l'horizon 2024-2025.

Vos fils sont à vos côtés et vous-même avez travaillé avec votre père. Qu'est-ce que ce travail en famille apporte à votre entreprise ?

C'est sûrement une force parce que, pour développer une entreprise, l'implication doit être totale. Ça ne veut bien sûr pas dire que celle de nos collaborateurs ne l'est pas, mais je pense que travailler en famille assure encore plus de pouvoir s'appuyer sur de vrais piliers. Il y a aussi une forte notion de transmission d'un savoir-faire. D'ailleurs, chez OvinAlp, les trois générations ont cohabité pendant une période !

Outre le déploiement à l'international, quels sont vos projets à venir ?

Les deux principaux sont, d'une part, le développement de bactéries biostimulantes qui permettent de réduire l'utilisation des engrais de synthèse. Et, d'autre part, un autre projet baptisé « Ov'ert », qui repose sur la création d'une unité de séchage de coproduits agricoles. Grâce à elle, nous pourrons nous approvisionner plus localement et sécher ces coproduits qui remplaceront en partie les pulpes de fruits venant d'Espagne. Nous allons ainsi réduire par sept notre impact carbone et valoriser des ressources de proximité. Si tout se passe bien, cette nouvelle unité sera opérationnelle au second semestre de l'année 2024. ■

THÉÂTRE

UNE NOUVELLE VOIX *pour Chaudun*

La compagnie Le Pas de l'Oiseau met en scène une adaptation de « Chaudun, la montagne blessée », de Luc Bronner, livre qui reconstitue l'histoire de ce village abandonné par ses habitants près de Gap. Un spectacle-récit bouleversant.

© : Rémi Petit

Une lecture des archives de Chaudun puissante et mélancolique.

Depuis le début du mois de juillet, la compagnie Le Pas de l'Oiseau suscite l'émotion du public en se produisant dans les villages du département avec son spectacle adapté de « Chaudun, la montagne blessée », de Luc Bronner.
À travers cette reconstitution historique, l'auteur, ancien directeur de la rédaction du Monde (2015-2020), natif de Gap, ranimait le passé de ce village d'altitude des Hautes-Alpes, vendu à l'État en 1895 par ses habitants afin de fuir la misère. Enclavé dans un cirque montagneux, Chaudun est aujourd'hui un havre botanique et zoologique, une vallée chargée d'histoire(s), à laquelle la compagnie Le Pas de l'Oiseau voulait redonner vie.
Transporté par la lecture de cet ouvrage inclassable, ni roman, ni simple document historique, ni même plaidoyer écologiste ou littérature localiste, Laurent Eyraud-Chaume, codirecteur artistique de la compagnie basée à Veynes, imagine une adaptation. Le dernier disque du Duo Vargoz, deux frères qui réinventent les musiques traditionnelles locales, s'avère être une bande-son idéale.

Un récit puissant et mélancolique

Sur scène, un pupitre et un raconteur, Laurent Eyraud-Chaume. À ses côtés, les deux musiciens du Duo Vargoz. Sur leur musique contemporaine et archaïque à la fois, avec un savant jeu de lumières, les archives deviennent prétextes à un récit lu à haute voix, puissant et mélancolique. Telle une enquête policière, dans cette lecture théâtralisée, les spectateurs sont captivés par le destin de ce village où tonnent les mots froids de l'administration, où résonnent les maux de ce peuple montagnard, sa mémoire, sa vie, ses blessures…
La mise en scène d'Amélie Chamoux oscille entre théâtre et slam pour aborder aussi le thème d'une reconquête : celle de ces habitants qui ont pris la fuite dans l'espoir d'une émancipation possible, celle de la nature sur la montagne blessée, avec d'autres humains pour alliés. Forte de son ancrage territorial, la compagnie Le Pas de l'Oiseau, qui s'est spécialisée dans la création autour des arts du récit, signe avec cette adaptation un spectacle poignant et poétique à la fois. ■

Représentation le jeudi 26 octobre, pour La Fureur de Dire, festival des arts de la parole, à Veynes
Renseignements : 04 92 51 41 05

THIBAULT LAURENT

LA FINE LAME *de la coutellerie*

Depuis son garage de Romette transformé en atelier, Thibault Laurent, 32 ans, crée des couteaux de poche made in France, uniques en leur genre, qu'il commercialise en France et en Europe, dont un couteau haut-alpin original baptisé « Le Gavot ».

© : Jean-Luc Armand

Le Gavot, couteau créé par Thibault Laurent, s'inspire des couteaux de berger haut-alpin.

Alors qu'il venait de commencer une carrière d'agent immobilier, pour ne pas quitter sa terre natale, Thibault Laurent a une révélation : lors d'un camp d'encadrement scout dans la Drôme, il fait une rencontre mémorable : une ancienne forge traditionnelle, toute en pierre. L'atmosphère qui y règne ce jour-là marque un tournant dans sa vie. L'avenir, le Gapençais le voit alors bien plus tranchant !

Thibault décide de se forger un autre destin en devenant coutelier d'art. C'est dans le garage de la maison de famille, à Romette, qu'il crée son petit atelier de fabrication. Il se met en quête des techniques traditionnelles de coutellerie, au gré des ouvrages, des « tutos » et des échanges avec les professionnels.

Trois ans plus tard, l'autodidacte signe sa première réalisation : un couteau de chasse doté d'une barre d'acier de bonne qualité et d'un manche en bois. Au fil du temps, l'artisan fait évoluer son travail, façonnant à la main des œuvres uniques en leur genre.

Une vision écologique et équitable

Après la création, en 2019, de la Coutellerie Galan, spécialisée dans la fabrication traditionnelle de couteaux d'art, Thibault lance une gamme de couteaux de poche français semi-industriels. La référence : le Powell, un couteau de luxe réalisé avec des matériaux nobles tant pour le manche en bois que pour la lame en acier inoxydable. Thibault ajoute ce nom à celui de son entreprise.

La Coutellerie Galan-Powell défend une vision écologique et équitable. Elle travaille uniquement avec des essences européennes afin de limiter l'import de bois exotiques. Dans le cadre de son partenariat avec Cœur de Forêt, pour chaque couteau vendu, elle reverse un euro en faveur de la reforestation. L'entreprise collabore aussi avec la Générale de découpage, qui recycle une partie de l'acier.

Aujourd'hui, les couteaux Galan-Powell sont vendus en France et en Europe. En attendant de conquérir le marché américain, Thibault signe une nouvelle réalisation 100 % haut-alpine : Le Gavot. Inspiré d'un couteau de berger modernisé et pliable, il sera en vente dans toutes les Maisons de pays du département. ■

https://couteau-powell.fr

PLATEFORMES GPS

LE DÉPARTEMENT BALISE *le terrain*

Depuis quelques années, le Département des Hautes-Alpes collabore avec différentes plates-formes GPS comme TomTom et Waze pour assurer aux usagers des trajets plus fluides sur les routes et les informer en temps réel sur l'évolution et les difficultés ponctuelles du trafic.

Une collaboration efficace pour vous faciliter la route.

Cols fermés, grands chantiers, déviations… Difficile, parfois, de savoir quel chemin emprunter pour éviter de se retrouver bloqué des heures dans le trafic. Pour épargner aux usagers un éventuel parcours du combattant sur les routes haut-alpines, le Département travaille avec les applications de guidage.

La première, TomTom, est réputée pour fournir une technologie de géolocalisation et des logiciels de navigation apportant des informations sur le trafic en temps réel. Au travers d'une convention signée en 2019 et récemment renouvelée jusqu'en 2025, l'institution a accepté de transmettre ses données aux plates-formes GPS, lesquelles proviennent, entre autres, de capteurs routiers.

Le Département les informe aussi sur toutes les opérations en cours : fermetures hivernales, restrictions de circulation, équipements spéciaux ou obligatoires… En échange, l'éditeur GPS s'engage à intégrer les données trafic dans les produits TomTom.

Suivi des chantiers et déviations

Parallèlement, pour gagner encore en efficacité, le Département collabore aussi avec l'application GPS Waze. Celle-ci propose, en plus de montrer le chemin le plus rapide, de discuter en direct de la circulation avec les autres automobilistes. Équipé des voix de Homer Simpson, Gollum ou l'âne de Shrek, Waze est devenu populaire grâce à son système de partage des événements du trafic routier en temps réel. En cas de travaux ou d'importants chantiers impactant la circulation dans le département, Waze est informé et offre à ses abonnés un itinéraire alternatif.

Cette collaboration s'est avérée efficace à plusieurs reprises, lors du chantier de la traverse de Remollon, au sud de Gap, par exemple. Ces travaux entraînaient de fortes perturbations avec une déviation importante, nécessitant de remonter jusqu'à Savines-le-lac, avant de redescendre vers les Alpes-de-Haute-Provence.

Autre exemple, au printemps, avec les travaux du pont de Pierre, sur la RD 1075. Grâce aux échanges préalables entre le Département et Waze, les automobilistes ont pu être informés en temps réel des coupures de portions de route à certaines dates et être redirigés, afin d'alléger le flux du trafic.

Inforoute05 reste le site de référence pour obtenir des informations routières sur les Hautes-Alpes. ■

CEDRA

EN AVANT *la musique !*

Depuis quelques années, le Département met gratuitement à disposition des associations et collectivités son parc d'instruments pour leurs élèves musiciens. Cette formule, qui favorise le développement de la pratique musicale amateur des Haut-Alpins en diminuant les coûts, connaît un succès grandissant.

© : istock

Le fonds est notamment doté d'un grand nombre d'instruments à vent.

Pour favoriser la pratique amateur et l'accès à la musique pour tous, le Centre départemental de ressources des arts (Cedra) met depuis quelques années des instruments à disposition des collectivités et associations haut-alpines qui enseignent la musique. Cette démarche innovante s'est concrétisée par la signature d'une convention entre elles et le Département, avec l'intention de faire tourner les instruments dans toutes les structures partenaires.

Le parc s'est constitué il y a une quinzaine d'années avec l'acquisition d'instruments professionnels en très bon état, issus d'orchestres de l'armée : cors anglais, clarinettes, hautbois, trombones, trompettes, saxophones…

Éviter aux parents un investissement onéreux

Le fonds, doté d'un grand nombre d'instruments à vent, s'est enrichi au fil du temps d'instruments à cordes comme les guitares, violons, contrebasses, mais aussi d'accordéons, bongos, cornets à pistons, cloches, derbouka… et même d'un piano.

Ce système de prêt permet aux plus jeunes de tester leur appétence pour un instrument, évitant aux parents un investissement trop onéreux. Le fait de passer de main en main renforce le développement de la pratique à grande échelle, individuelle et collective. Ce levier artistique vise aussi à inciter certaines classes à porter un projet commun, comme la création d'un orchestre, à l'instar de l'école Pierre-Magnan, dans le Sisteronais-Buëch, dont les élèves participent à l'opération nationale « Orchestre à l'école ».

Le Cedra dispose d'un budget annuel de 35 000 euros pour procéder à de nouveaux achats. Il a ainsi acquis récemment un saxophone-baryton et un tuba-basse, qui manquaient dans le parc. Le Département a aussi créé deux mallettes pédagogiques d'éveil musical, principalement destinées aux écoles de musique, crèches et aux institutions pour personnes en situation de handicap ou personnes âgées. ■

Parole d'élue

Bernadette Saudemont, vice-présidente en charge de la culture et de la vie associative

« La démarche très volontariste du Département a pour but de stimuler la pratique de la musique pour tous. Cette activité peut s'avérer très onéreuse pour les familles, dont les jeunes enfants peuvent se lasser très vite. Aujourd'hui, nous arrivons à répondre aux demandes. Notre souhait est, après étude, de compléter notre catalogue d'instruments. »

SERRE-CHEVALIER ET LA SALLE-LES-ALPES

LA TÉLÉCABINE DU PONTILLAS *modernisée*

L'ancien double monocâble va laisser place, dès cette saison, à une nouvelle télécabine, qui montera plus haut, jusqu'au plateau de Méa. Des commerces et services s'installeront l'année prochaine dans la gare de départ, elle aussi transformée.

À partir du mois de décembre, les amateurs de ski et de sports d'hiver profiteront d'un téléporté tout neuf au départ de La Salle-les-Alpes. Le double monocâble du Pontillas, qui avait ouvert en 1984, a en effet été démonté cette année pour être remplacé par une nouvelle télécabine, moins énergivore et plus efficace.

D'une capacité de 10 places assises, elle pourra transporter 2 800 personnes à l'heure (contre 1 500 auparavant). Elle montera par ailleurs plus haut que la précédente, jusqu'à 2 255 mètres pour atteindre le plateau de Méa, au cœur du domaine. Un parcours de 3,6 kilomètres de long, avalé en seulement huit minutes, à raison de 7 mètres par seconde. Un espace « débutants » sera aménagé sur ce nouveau front de neige d'altitude ainsi qu'une gare d'arrivée comprenant des toilettes publiques et une salle hors sac.

Du renouveau aussi pour la gare de départ

« *La télécabine doit être opérationnelle pour les vacances de Noël de cette saison 2023-2024* », précise Émeric Salle, le maire de la commune. Au total, le coût du remplacement de ces infrastructures – qui inclut également le démantèlement de la télécabine de Fréjus – s'élève à 25 millions d'euros, financés notamment par Serre-Chevalier Vallée Domaine skiable. Cette filiale de la Compagnie des Alpes gère la station depuis 2004.

Si la gare de départ de la nouvelle télécabine reste en lieu et place de la précédente, elle va toutefois changer d'allure. Des locaux commerciaux et de services vont en effet y être créés. Un point d'information et de vente s'y installera ainsi que des écoles de ski, un ski shop, une consigne à skis et un restaurant. Leur ouverture est prévue pour la saison 2024-2025.

À noter que ce bâtiment sera désormais chauffé grâce à la géothermie, afin de réduire son impact environnemental. Ces réalisations, d'un montant de 2,7 millions d'euros, sont portées par la commune de La Salle-les-Alpes. Celle-ci est soutenue financièrement, dans le cadre du dispositif des « contrats-stations », par la communauté de communes du Briançonnais, le Département et la Région. ■

FRANCK PRIGENT, *porte-étendard de l'escalade*

Organisateur du Mondial de l'escalade, le Briançonnais est aussi à la tête de Bloc 027, la première salle d'escalade qu'il vient d'ouvrir dans sa ville. Passionné de grimpe, il fait partie des fervents promoteurs de ce sport, qui fait de Briançon et du département les temples de cette discipline.

Si Briançon s'est imposé en France et dans le monde comme une ville d'escalade, Franck Prigent n'y est pas étranger. Depuis 2015, il organise le Mondial de l'escalade, semaine de compétition et d'animations autour de la montagne, qui rassemble 20 000 personnes chaque année en juillet.
« *J'ai une équipe incroyable à mes côtés, à qui je dois beaucoup* », nuance-t-il. Accaparer toute la lumière n'est pas dans ses habitudes, avec un esprit de groupe hérité de son passé de handballeur semi-professionnel. Après une belle carrière, il abandonne à 25 ans le ballon pour le baudrier.
« *Je m'étais pris de passion pour l'escalade au lycée et j'avais toujours eu l'habitude de grimper en grande voie, mais seulement pendant mes vacances, faute de temps* », se souvient-il. Un loisir qui est, depuis, pleinement devenu son métier.

© : Jean-Luc Armand

Des spots reconnus internationalement

À la tête d'une entreprise de travaux en hauteur, il ouvre cet automne Bloc 027, la première salle de bloc de Briançon. Installé dans un bâtiment de l'ancienne caserne militaire Berwick, le complexe est doté de 630 m² de surfaces à grimper. Il comprend aussi un bar et un restaurant, un magasin de sport spécialisé dans l'escalade et l'alpinisme, ainsi qu'un pôle médical et paramédical.
Penchant plus pour la grimpe en pleine nature que sur mur artificiel, Franck Prigent n'oppose cependant pas les deux pratiques. « *On a besoin de la falaise, qui est l'essence de l'activité, et de l'artificiel pour progresser et se lancer de nouveaux défis. Pour moi, les deux doivent jouer ensemble. Et les grands compétiteurs alternent l'une et l'autre pratique.* »
Il fait partie de ceux qui ont incité la Ville de Briançon à se doter d'un nouveau mur d'escalade permanent, inauguré cet été dans le parc des Sports.
« *Les Hautes-Alpes sont classées parmi les spots reconnus internationalement. Elles sont un temple de l'escalade ! Il faut s'appuyer dessus pour mettre en avant le territoire* », estime-t-il. Il se félicite qu'avec cette nouvelle infrastructure, Briançon dispose désormais d'un atout supplémentaire pour attirer les amoureux de verticalité. ■

Vos élus

Marine Michel,
vice-présidente en charge des sports, des activités de pleine nature et de Terre de Jeux

Arnaud Murgia,
vice-président en charge de l'aménagement du territoire et des parcs naturels

BRAME DU CERF

L'APPEL DU ROI *de la forêt*

La période du brame commence vers la mi-septembre et dure jusqu'à mi-octobre.

Le début de l'automne marque la période de reproduction pour le cerf élaphe. Un mois au cours duquel les mâles vont bramer pour inviter les femelles à les rejoindre. Un spectacle sonore, parfois visuel, dont il est possible de profiter en respectant certaines règles.

C'est la saison des amours pour le cerf élaphe, grand cervidé que l'on retrouve dans les forêts françaises et notamment celles des Hautes-Alpes. Ce moment de l'année s'étend approximativement du 15 septembre au 15 octobre, connu sous le nom de « période du brame ».

L'animal fait l'objet d'un suivi de population en France depuis 1985, assuré par le réseau Ongulés sauvages. Il occupe 51 % des forêts du pays et est présent dans la quasi-totalité des départements, dont les Hautes-Alpes. Ses mensurations sont impressionnantes, avec une hauteur au garrot d'environ 1,5 mètre et un poids adulte qui varie de 120 à 250 kilos. Le cerf est le plus gros mammifère terrestre en France métropolitaine après l'ours brun des Pyrénées.

Durant la période du brame, sa vie est entièrement consacrée à la reproduction. Il peut perdre jusqu'à 20 % de son poids en quelques semaines. « *Pendant un mois, le cerf mâle sort des massifs boisés pour attendre les femelles dans des clairières ou des prairies. Il pousse un cri qui est un signal sonore pour appeler les femelles, mais aussi signaler aux autres mâles dominants de ne pas venir, au risque de se faire chasser* », expliquent les spécialistes de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Éclairage interdit

Un cri rauque et puissant, qui résonne du crépuscule jusqu'à l'aube, qu'il est possible d'écouter. À la condition, toutefois, de respecter quelques règles : « *Il faut absolument proscrire l'idée d'éclairer les animaux pour tenter de les apercevoir, avec les phares d'une voiture par exemple. Ça les dérange et perturbe énormément la reproduction* », rappelle l'OFB.

La période de rut est déjà suffisamment courte pour les laisser s'accoupler tranquillement, et assurer ainsi la survie de cette espèce majestueuse. Sans oublier que cela constituerait une infraction au Code de l'environnement, qui stipule que « *la recherche et la poursuite de gibier à l'aide de source lumineuse sans autorisation* » est interdite et passible d'une amende de 750 euros.

Essayer d'observer les cervidés à tout prix peut, en plus, s'avérer dangereux. « *Durant cette période, les mâles perdent*

QUELQUES CONTACTS UTILES POUR ÉCOUTER LES CERFS*

Pour se loger

• La maison forestière des Sauvas, l'Annexe des Sauvas, le gîte de groupe des Sauvas et la maison forestière d'Agnielles.

Informations et réservations auprès de l'office de tourisme Sources du Buëch : 04 92 57 27 43 - resa@sources-du-buech.com

• Les écogîtes du Forest des Bayles : 06 88 78 22 26
lesbaylesabeilles@gmail.com

Pour des sorties avec un accompagnateur en montagne

• Mélanie et Laurent Dastrevigne : 06 88 78 22 26 - lesbaylesabeilles@gmail.com

• Corentin Esmieu : 06 79 07 79 82 - corentinesmieu@orange.fr

• Thomas Bonnet : 06 89 82 37 55 - thomasbonnet05@yahoo.fr

(*Liste non exhaustive)

leur instinct de fuite vis-à-vis de l'homme et ont tendance à prendre tous les bruits suspects, comme les branches qui craquent, pour des concurrents. S'ils vous identifient comme tel, votre intégrité est en péril », ajoute l'OFB.

Un moment magique

Mieux vaut privilégier la tombée de la nuit ou l'aube, écouter, sans chercher à tout prix à voir les cerfs, ne pas faire de bruit et surtout ne pas éclairer les animaux. L'Office français de la biodiversité conseille donc plutôt de se contenter de l'ouïe pour apprécier ce spectacle.
Des accompagnateurs en montagne proposent d'ailleurs des excursions spéciales pour en profiter pleinement.

À l'instar de Mélanie et Laurent Dastrevigne, installés à Montbrand. « *Ça vaut le coup, car c'est un moment magique* », estime Mélanie. Bien sûr, entendre un cerf bramer n'est jamais garanti à 100 %. Mais la guide connaît les endroits où les cervidés ont l'habitude de se réunir, les lieux variant peu d'une année sur l'autre.
« *On part en petit groupe en fin de journée, vers 18 heures, pour de petites randonnées pique-nique. Dès qu'un cerf brame, on s'arrête. Puis on rentre aux alentours de 22 heures* », précise-t-elle. Pour ceux qui préfèrent l'aventure en solo, il faut simplement se positionner dans un endroit proche d'une prairie, à la tombée de la nuit ou de bonne heure le matin. Et tendre l'oreille… ■

Buissard

Construction d'une salle multi-activités et d'une mairie

La commune ne disposait plus d'une salle polyvalente depuis que celle située au rez-de-chaussée de l'ancienne école avait fermé pour des raisons de sécurité. Avec pour objectifs de revitaliser le centre du village et de regrouper les services de la mairie, l'ancien bâtiment a été détruit pour laisser place à une aire de stationnement. Le nouvel édifice est composé d'un hall d'entrée commun, de différents bureaux ainsi que d'une salle de réunion pour la mairie et d'une salle multi activités. Il comprend aussi des locaux partagés : vestiaires, office, rangements, archives et sanitaires.

Budget : 814 218 € HT
Subvention du Département : 53 700 €

Briançon

Construction d'un skate-park indoor

Briançon a engagé un projet ambitieux de rénovation de son parc des Sports. Il s'agit de diversifier son offre d'équipements et de proposer un ensemble complet dédié à la préparation physique et à de nombreuses pratiques sportives, scolaires, amateures ou professionnelles. La commune a choisi de transférer les modules de son skate-park indoor, construit en 2012 dans un ancien garage des casernes militaires, dans le nouveau bâtiment du parc des Sports.
Cette opération fait partie de la première phase de la modernisation. Elle comprend également le remplacement du groupe froid de la patinoire, la construction d'une structure artificielle d'escalade et la construction d'un terrain de rugby.

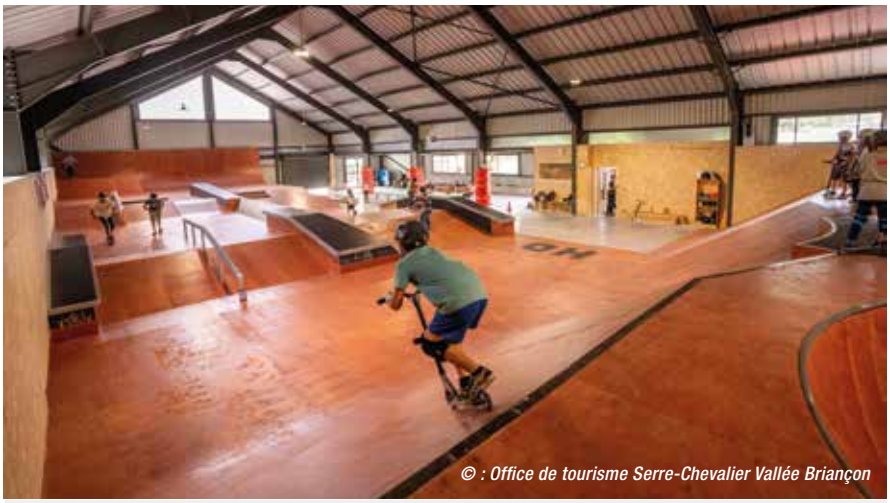
© : Office de tourisme Serre-Chevalier Vallée Briançon

Budget : 550 000 € HT
Subvention du Département : 155 000 €

Le Poët

Aménagement d'un espace public à vocations multiples et liaison douce vers le vieux village

La commune souhaite proposer à ses habitants et aux touristes un espace public de qualité. Le projet se situe à proximité du centre ancien, d'espaces publics existants et de zones résidentielles urbanisées. L'opération permet de réaliser un nouvel espace public de qualité comprenant une liaison entre différents quartiers, un nouvel accès à la piscine avec des places de stationnement supplémentaires et un city stade. Un espace a été réservé pour organiser des manifestations et pour proposer des places de stationnement aux habitants du centre ancien.

Budget : 587 216 € HT
Subvention du Département : 35 827 €

Théus

L'ancienne coopérative vinicole réhabilitée (tranche 1)

La commune souhaite mettre en valeur ce bâtiment atypique en bordure de la route départementale en répondant à deux enjeux : développer l'offre de logements sociaux et créer une boulangerie identifiée comme un réel besoin de la vallée. La première tranche du projet comprend la création de ce commerce et de cinq logements sociaux. La réhabilitation globale prévoit notamment une isolation thermique du bâtiment et de la toiture.

Budget : 261 116 € HT
Subvention du Département :25 459 €

Molines-en-Queyras

Une liaison douce aménagée entre la station et le village

Il n'existait pas de cheminement piéton sécurisé entre le cœur de la station de Molines-en-Queyras, situé au hameau de Clot-la-Chalp, et le centre du village. La nouvelle liaison, d'une longueur de 1,3 km, sécurise le trafic piéton et propose une véritable alternative à la voiture. Elle se décompose en plusieurs sections : la première relie le parking du front de neige et le pont des Marrous, puis une passerelle piétonne de 35 mètres franchit le torrent avant que la jonction ne s'opère avec le chemin rural existant le long de la RD 5 (avec requalification de celui-ci). Le projet comprend aussi la pose de bornes de camping-cars sur le parking du front de neige.

Budget : 259 661 € HT
Subvention du Département : 52 000 €

La Beaume

Changement des menuiseries des logements communaux

Situés aux abords de la RD 993, les logements communaux sont exposés aux nuisances sonores. Pour offrir à leurs habitants des conditions de vie plus confortables, la commune a remplacé les menuiseries, fenêtres et portes palières de ces cinq logements.

Budget : 24 247 € HT
Subvention du Département : 7 274 €

Tribunes

Groupe de la majorité départementale

En mars dernier, le président Emmanuel Macron a choisi le Département des Hautes-Alpes, et plus précisément le lac de Serre-Ponçon, pour annoncer au niveau national le Plan Eau, donnant ainsi un coup de projecteur sur notre territoire, devenu pilote pour la gestion de cette ressource majeure.
En août dernier, c'était au tour du ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, en visite à Briançon, d'aller à la rencontre des acteurs du tourisme au jardin du Lautaret, afin d'évoquer les enjeux climatiques et environnementaux. Et la nécessité de concilier le développement du tourisme et des stations de ski avec la protection de l'environnement tout en conjuguant croissance et climat, ce qui suppose sobriété, innovation et imagination. Rappelons qu'à la station de ski de Serre-Chevalier, 30 % des besoins en énergie du domaine skiable sont couverts par la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, hydroélectrique et éolien).
Le projet de loi industrie verte, dont la commission mixte paritaire doit se réunir courant octobre pour une version finale du texte, contient trois objectifs : accélérer l'installation et le développement de sites industriels, favoriser les entreprises vertueuses dans la commande publique et enfin financer la décarbonation de l'industrie française.
Enfin, sur le thème « photovoltaïque et collectivités », le Département, par l'intermédiaire du CAUE, a organisé le colloque annuel qui accompagne le Grand prix départemental de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durables, en septembre dernier.
Le Département a fait du développement des énergies renouvelables une priorité depuis plusieurs années. Cette politique volontaire et ambitieuse trouve sa consécration aujourd'hui dans la création de la SEM Énergies départementale. Plus que jamais, le Département des Hautes-Alpes et les Haut-Alpins eux-mêmes sont des acteurs majeurs de la production d'énergies renouvelables et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Arnaud Murgia et Lionel Para, co-présidents

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

La fin du mois d'août a été marquée par 3 incendies sur notre département qui ont ravagé près de 160 ha de forêt. Nous félicitons nos sapeurs-pompiers pour leur intervention et le travail formidable qu'ils ont fait sur le terrain.
Sécheresse, incendies, crues torrentielles, éboulements… Nous constatons une intensification des risques sur le territoire. Certes, ils ne datent pas d'hier et sont inhérents au milieu de montagne. En revanche, avec le réchauffement climatique, ils s'intensifient. Il faut s'adapter à ces changements qui bouleversent notre modèle touristique tout en luttant contre le réchauffement climatique. À son échelle, le Département prend part à cet effort via l'aide à l'isolation des bâtiments, le développement des énergies renouvelables avec la création de la SEM Hautes-Alpes Énergies et la mise en place des contrats stations qui permettent de s'adapter à ces évolutions.
Cet été, contrairement à l'année dernière, le niveau du lac de Serre-Ponçon a été satisfaisant. Nous nous réjouissons que les professionnels du tourisme aient pu travailler dans de bonnes conditions. Cependant, les années à venir laissent présager des épisodes difficiles. Notre territoire est le principal pourvoyeur d'eau de la région Sud. Nous devrons veiller à ne pas nous contenter de laisser couler cette eau sans pouvoir en profiter, car elle fait vivre nos agriculteurs et nos professionnels du tourisme. La question de l'eau est plus que jamais d'actualité avec l'organisation des Assises de l'eau.
Enfin, notre groupe Propositions pour les Hautes-Alpes a permis de faire émerger le dispositif façades et toitures voté en séance d'avril 2023, qui permet de contribuer à l'embellissement de nos communes. Fidèle à notre engagement initial, nous continuerons à être constructifs et force de proposition.
À partir de cette rentrée 2023, la présidence du groupe sera assurée par Anne Truphème (canton de Laragne) et Rémi Roux (L'Argentière-La Bessée).

Anne Truphème et Rémi Roux, co-présidents

LE DÉPARTEMENT RECRUTE DES DÉNEIGEURS

Pour des interventions, ponctuelles et de courte durée, de salage et de déneigement dans le cadre de l'entretien des routes départementales et des collèges.

Postulez dès maintenant sur notre site internet.

hautes-alpes.fr

ON EST LÀ

Hautes-Alpes
le département

© Département des Hautes-Alpes - Septembre 2023 - 19163 - Service communication - Photographie : Jean-Luc Arnaud